

# LE POLITIQUE

MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

## ANGLETERRE.

Londres, le 6 août. — Les diamans du duc d'York et ses autres bijoux, qui sont d'une valeur considérable, vont être vendus au bénéfice de ses créanciers.

— On prétend que le prince Othon, en prenant possession du trône de la Grèce, recevra la main de la sœur de l'empereur de Russie.

— Une réunion d'Allemands a eu lieu ce matin, à la *Taverne de la Couronne et l'Ancre*, pour prendre une résolution relativement aux affaires d'Allemagne. M. Schutte a fait la proposition de remercier au nom de l'assemblée, la nation anglaise tout entière, et particulièrement Th. Campbell et H. L. Bulwer pour les sentimens d'indignation qu'ils ont exprimés dans une des dernières séances de la chambre des communes, contre l'attaque portée récemment aux droits constitutionnels, et à la liberté de la presse en Allemagne.

## AFFAIRES DU PORTUGAL.

Lavis suivant a été reçu ce matin à Lloyds :

*Plymouth, 4 août, à dix heures du matin.*

Le bateau à vapeur, *Superb*, vient d'arriver en ce port, venant d'Oporto en 4 jours, ayant à bord le marquis de Palmella, qui demain matin partira pour Londres avec des dépêches.

Don Pedro se trouvait toujours avec son armée à Oporto.

Depuis l'affaire du 23 juillet les choses restaient dans le même état.

L'amiral Sartorius continuait à bloquer le port de Lisbonne, d'où la flotte de don Miguel ne faisait pas mine de vouloir sortir, bien que quatre fois plus fort.

— Cet après-midi à deux heures et demie, le marquis de Palmella n'était pas encore arrivé à Londres.

— On parle d'une lettre arrivée à Londres, datée d'Oporto, le 31 juillet, et portant que le général Pavoyas attendait des renforts pour attaquer don Pedro à Oporto.

Il est possible qu'il y ait pendant quelque temps une guerre civile, mais à la longue le vainqueur d'Oporto, doit posséder Lisbonne.

— Nous avons reçu des lettres de notre correspondant à Oporto jusqu'au 31 juillet, contenant les détails de la bataille du 23 du même mois, qui confirment pleinement ce que nous avons dit d'après le rapport de sir Trowbridge. La victoire a été complète sous tous les rapports ; mais il ne paraît pas vrai que deux régimens de cavalerie de don Miguel aient passé à don Pedro après la bataille. Cependant les guérillas et les miliciens venaient successivement se joindre aux constitutionnels. Selon le rapport officiel, la perte essuyée par les troupes de don Miguel, le 23, a été de 1200 hommes, tant tués, blessés, que fait prisonniers. Mais un rapport postérieur, publié par le *Chronica constitucional* d'Oporto, dit que plus de 800 blessés ont été transportés du champ de bataille ennemi et qu'il y a eu depuis de fréquentes et nombreuses désertions.

Notre correspondant décrit cette victoire comme étant d'une haute importance en faveur de la cause de don Pedro dont l'armée ne cesse de s'accroître ; car, n'ayant pas de garnison à Oporto, les constitutionnels n'étaient pas en force suffisante pour marcher sur Lisbonne. On s'attendait toutefois que dans peu de jours, l'armée de don Pedro serait renforcée au point de lui permettre d'avancer, en laissant à Oporto des troupes suffisantes, avec le reste de son armée sur Lisbonne. (Courrier.)

Un bulletin officiel de l'armée libératrice, inséré dans le *Chronica Constitucional* du 27 juillet, relate en détail l'affaire du 23 dont il est parlé ci-dessus.

La même feuille publie un ordre du jour de l'adjudant-général à l'armée, daté du 26 juillet, au sujet de la même bataille, et dans lequel il adresse au nom de don Pedro, des remerciemens à l'armée ; et une dépêche, en date du 30 juillet, adressée au comte de Villa-Flor, dans laquelle il est dit que le même jour, un détachement de troupes, commandé par le colonel Schalback, sous les ordres immédiats de S. M. I., a pris possession de Carvalhos et de Grijo, où elles ont fait prisonniers quelques cavaliers miguellistes avec leurs chevaux. Cette pièce se termine par une proclamation adressée par don Pedro aux habitans, dans laquelle, après leur avoir annoncé la victoire du 23 juillet, il les invite à se réunir à l'armée libératrice et à être sans inquiétude.

Du 7 août. — Le marquis de Palmella est arrivé à Londres, il restera ici une quinzaine de jours, après quoi il ira rejoindre l'empereur. S. Exc. paraît ne pas douter du succès de l'expédition. On présume aussi que la mission dont il est chargé pour notre gouvernement, réussira. On n'en connaît pas au juste l'objet ; aussi a-t-elle donné lieu à beaucoup de spéculations à la bourse. Mais on croit généralement que c'est pour tâcher de faire reconnaître Dona Maria, comme reine, par le gouvernement anglais.

— On écrit d'Oporto, en date du 29 :

« L'ennemi est à Amarante et à Vouga, et ne paraît pas disposé à une nouvelle attaque ; il s'occupe à former la ville de manière à pouvoir résister à une armée considérable. Don Pedro a maintenant 4000 volontaires, indépendamment de 800 autres qui ont été incorporés dans la ligne. »

— D'après des lettres d'Oporto, le feu y aurait été mis au grand couvent de Saint-François, qui sert de caserne à une grande partie des troupes de Don Pedro, et qui aurait été entièrement brûlé ; 5 personnes seulement auraient péri.

## AFFAIRES BELGES.

Nous croyons que le roi de Hollande a donné enfin, quoique d'assez mauvaise grace, son approbation aux arrangemens de la conférence, du moins pour autant que ces arrangemens concernent le maintien de la paix européenne. Cependant comme il y a encore quelques points secondaires, sur lesquels la Hollande et la Belgique devront s'entendre, et qui se trouvent également consignés dans le traité d'indépendance, le roi des Belges, peut, s'il le juge à propos, insister auprès de l'Angleterre et de la France, pour l'exécution de toutes les conditions de ce traité ; et s'il fait un appel de ce genre, ces deux puissances se trouveront, quoiqu'à regret, dans la nécessité d'employer contre le roi de Hollande, pour obtenir son adhésion, les moyens coercitifs auxquels jusqu'ici elles répugnaient si fort.

Nous espérons cependant que le roi Léopold, se fierait plutôt à ses propres forces, à ses moyens d'influence et à la justice de ses demandes (qui peuvent être aussi bien et peut-être mieux assurées par un arrangement séparé avec la Hollande), et qu'il renoncera à requérir de ses alliés l'adoption des mesures qui pourraient entraîner des conséquences désagréables pour d'autres, et qui certainement entraîneraient pour lui-même et pour le roi de Hollande. Une guerre générale pourrait finir par la destruction de l'indépendance belge aussi bien que hollandaise, et la France, comme l'Angleterre, désire sincèrement les sauver toutes deux.

## SUR LE FILS DE NAPOLEON.

Le *Times*, en parlant de la mort du duc de Reichstadt, repousse toute idée d'empoisonnement, parce que la cour d'Autriche ne pouvait avoir aucun intérêt à commettre un pareil crime. Puis il ajoute les détails suivans qui ne sont pas sans intérêt, puisqu'ils révèlent la pensée de l'Autriche et ses projets sur le fils du grand homme :

« L'empereur d'Autriche et son rusé conseiller Metternich connaissaient parfaitement le gage qu'ils possédaient dans la personne d'un Napoléon, pour tout ce qu'ils auraient voulu entreprendre contre la France. Ils avaient cherché à lui donner une éducation allemande ; mais ils savaient qu'il pourrait fort bien avoir un cœur français ; ils le tenaient éloigné de l'Italie ; mais ils sentaient que l'influence du nom et de la gloire de son père pourrait être l'équivalent d'une armée, et même, dans les dernières négociations au sujet de l'intervention autrichienne dans les légations romaines, l'important otage de Schoenbrunn ne fut pas oublié comme gage de paix ou instrument d'hostilité. La dynastie autrichienne était donc intéressée à élever elle-même le jeune lion de la maison dont elle croyait pouvoir modérer ou enchaîner l'ambition ; mais il ne manquait pas de motifs plus purs pour garantir des efforts qu'on ferait pour sa conservation.

« Le jeune prince avait non-seulement quelques unes des qualités intellectuelles de son illustre père, mais il avait montré de bonne heure les dispositions les plus aimables et le caractère le plus généreux. Il était particulièrement aimé de son grand-père, et quoique la famille soit nombreuse et peu unie, il était le favori de tout le monde. Les officiers de l'armée, qui avaient reçu l'ordre depuis un an de lui rendre des hommages comme à un des grands-ducs, lui étaient fort attachés, et avaient une haute opinion de sa gloire future dans les annales des guerres autrichiennes, il manœuvrait son régiment et discutait les questions de tactique militaire comme un vétéran expérimenté.

« La cause de sa mort n'a donc été ni le poison ni les mauvais traitemens, mais une maladie que la tendresse ne pouvait détourner, et que les ressources de l'art ne pouvaient guérir. Une maladie négligée amena une affection des poumons, que ne purent surmonter sa rapide croissance et une constitution assez délicate. Qu'on ajoute à cela la mort du médecin qui connaissait le mieux sa constitution, le traitement prescrit par un autre médecin qui adopta un système tout différent, et la mort d'un individu malade est une conséquence toute naturelle, sans avoir recours à des crimes politiques pour résoudre une question aussi facile. Il était si faible qu'il lui fallait le sein d'une femme pour prendre quelque nourriture. Sa mort prématurée a donné lieu à un sincère chagrin, sinon à des regrets, de voir dissiper les espérances attachées à son nom par les amis de l'indépendance italienne, et peut-être française. Au reste il vaut mieux que le pauvre jeune homme soit mort ! »

## FRANCE.

Paris, le 7 août. — Dupin aîné est arrivé aujourd'hui à Paris.

— Hier il y a eu une réunion diplomatique chez M. l'ambassadeur d'Angleterre ; les ministres de Prusse et d'Autriche y assistaient ; il y a été encore fortement question des affaires de Hollande et de Belgique ; depuis quelque temps ces sortes de réunions se renouvellent assez souvent.

— M. de Rozan, chef de division au ministère de l'intérieur, a reçu dans la nuit une estafette de Compiègne.

— On a vu MM. de Bourmont et Clouet père et fils, dans le département de Vaucluse.

*Tentative d'assassinat sur M. Dupuytren à l'Hotel-Dieu*

Un accident bien grave a failli terminer la clinique de samedi d'une manière déplorable : M. Dupuytren a manqué d'être assassiné.

Un individu était entré depuis quelques jours à l'Hotel Dieu, et avait été placé salle Ste-Marthe, n. 56; il portait à la jambe gauche, au côté externe, une simple contusion sans plaie. Il était venu de son pied à l'hôpital. Rien alors n'indiquait l'aliénation; seulement on remarquait en lui une sorte d'excitation qui fit craindre le délire. On lui administra un bain, à la fois pour le calmer et lui nettoyer le corps. Le lendemain l'excitation ayant augmenté, le délire était manifeste. Le malade s'échappa de son lit, courut vers la Seine pour s'y précipiter, et fut arrêté lorsque déjà il avait les pieds dans l'eau. Puis ses idées prirent un autre cours : il voulut qu'on lui amputât la jambe, demanda une scie afin de scier les os; et même, échappé une seconde fois de la salle, il se rendit chez l'agent de surveillance et le pressa vivement de lui couper la jambe. Tout cela fut attribué alors à un simple délire nerveux. Pour prévenir des tentatives d'assassinats ou de suicide, on mit au malade la camisole de force, quoique la gêne qui en résulte dut encore accroître l'excitation. On prescrivit d'ailleurs la saignée, les sangsues, les lavemens avec le laudanum. Tout échoua, en sorte que M. Dupuytren commença à douter de son diagnostic, et à croire qu'il y avait là aliénation mentale permanente.

A la visite du samedi, il paraît que quelqu'un des assistans, pour calmer un peu l'esprit du malade, avait desserré ses liens. Toutefois, quand M. Dupuytren s'approcha, le malade tint ses bras dans le lit; rien ne faisait présumer un dérangement quelconque; ce ne fut que quand le chirurgien, ayant signé les cahiers, se préparait à sortir, que le malade sortit de son lit en chemise, s'avança droit devant M. Dupuytren, se jeta à genoux avec une telle force qu'on pouvait craindre qu'il se fracturât les rotules; et, les mains jointes et étendues, il le supplia de lui faire ôter la camisole et de commander qu'on ne lui attachât les membres qu'avec des cordes. Le professeur avait pris la parole pour lui représenter que la camisole le gênait beaucoup moins, quand cet homme se releva furieux, lui asséna sur la poitrine un coup de poing de la main gauche, et montra dans la main droite un couteau levé et tout prêt à frapper, si les assistans ne se fussent précipités pour le retenir. Un infirmier lui arracha le couteau, non sans avoir reçu une blessure au doigt.

M. Dupuytren, en rappelant ces faits, les a fait suivre de quelques réflexions intéressantes. Il est commun de voir le délire nerveux porter le malade au suicide; et pour une telle fin tous les moyens sont également bons. Le penchant à l'homicide est moins fréquent. Toutefois, M. Dupuytren se rappelle six exemples de malades égorgés par des blessés en délire, que l'on n'avait pas entourés de toutes les précautions convenables. Quand la fureur du malade se porte sur les chirurgiens ou les infirmiers, l'assassinat s'arrête d'ordinaire à la tentative, les efforts des assistans réunissent presque toujours à prévenir le coup. Quant à l'individu qui nous occupe, il n'avait jusque-là aucun sujet de haine contre M. Dupuytren; la camisole avait été prescrite et appliquée en l'absence du professeur. Il y avait donc lieu de penser que si ce malade, armé d'un couteau, avait commencé par un coup de poing, c'était le résultat de quelque réflexion bienveillante. Il ne paraît pas toutefois en avoir été ainsi. Déjà on avait pu remarquer une sorte de préméditation dans cette précaution de se tenir caché dans son lit lorsque le professeur arrivait environné d'une foule d'auditeurs; il y avait plus qu'une adresse ordinaire à tenir le couteau caché avec les deux derniers doigts de la main droite, tandis que les autres, étendus, lui donnaient à tous les yeux l'air d'un simple suppliant. M. Dupuytren a su depuis, par des personnes qui ont habité l'Italie, et qui même y sont nées, que le coup de poing préalable était un perfectionnement de l'assassinat adopté

par tous les braves de ce pays. En assénant un coup de poing sur la face ou sur la poitrine de la victime, on commence par l'étourdir et l'on se ménage ainsi les moyens de mieux diriger et d'enfoncer plus avant le poignard.

Cet homme paraît donc plus instruit qu'il en convient pour la sécurité générale; aussi a-t-on donné ordre de veiller sur lui de très près. Il a le corps et les bras retenus par la camisole, et les pieds par des brodequins portant vis-à-vis des malléoles des ocellères où passent des cordes assez longues pour s'attacher aux traverses du lit. C'est un appareil simple et commode substitué depuis longtemps par M. Dupuytren aux cordes dont on étriquait autrefois les membres de ces malades, et dont la striction, outre la douleur, allait souvent jusqu'à produire des escarres. C'est une évidente amélioration.

VOYAGE DU ROI LOUIS-PHILIPPE.

Compiègne, 5 août, 11 heures du soir.

LL. MM. le roi et la reine et la famille royale sont partis de St.-Cloud un peu avant midi.

La famille royale tout entière occupait la première voiture.

Cinq autres voitures étaient occupées par MM. les aides-de-camp de S. M., les dames de la reine et de Madame Adélaïde, M. l'intendant par interim de la liste civile, MM. les officiers d'ordonnance, MM. les secrétaires des commandemens et précepteurs des princes.

Quatre autres étaient remplies de personnes de la suite.

Partout sur le passage de LL. MM. les gardes nationales s'étaient réunies en grand nombre, et faisaient retentir l'air des plus vives acclamations. A St.-Denis, à Gonesse, à Louvres, à Senlis, leur enthousiasme a redoublé lorsqu'elles ont vu S. M. descendre de voiture pour les passer en revue.

Aux acclamations, aux protestations de dévouement qui saluent ordinairement la présence de LL. MM., se joignaient aujourd'hui les témoignages d'un intérêt facile à comprendre pour la jeune princesse dont le prochain mariage présente un avenir si doux pour la Belgique et pour la France; partout on entendait des vœux pour son bonheur, et l'émotion visible de la royale fiancée semblait remercier de leur touchante sollicitude les populations dont elle recevait les adieux.

Un arc de triomphe, orné de fleurs et de verdure, avait été élevé à Senlis.

LL. MM. sont arrivées à Compiègne à 7 heures.

Quatre escadrons du 2<sup>e</sup> régiment de carabiniers et quatre escadrons du 9<sup>e</sup> de cuirassiers étaient rangés en bataille hors de la ville, sous le commandement de M. le lieutenant-général Merlin. LL. AA. RR. MM. les ducs d'Orléans et de Nemours ont parcouru au galop le front de ces deux régimens, continuant leur course jusqu'au palais, elles n'y ont précédé LL. MM. que de peu d'instans.

La ville toute entière est pavoisée de drapeaux tricolores; l'enthousiasme de la population est peut-être plus vif encore qu'au précédent voyage. De tous côtés on accourt; on se dispute les logemens au poids de l'or.

On attend demain S. M. le roi des Belges vers 5 heures après-midi.

La suite de LL. MM., pendant le voyage de Compiègne, se compose de MM. les généraux Athalin, de Laborde, Aymés, de Rumigny, Berthois, de Chabot; de MM. Boyer, le baron Damas, le comte J. de La Rochefoucauld, aides-de-camp du roi; MM. de Perthuis et Maronnier, officiers d'ordonnance.

Pour la reine : Mme. la comtesse de Bondy, Mme. la comtesse de Sainte-Aldegonde, Mme. de Chanterac, et M. le comte Anatole de Montesquiou.

Pour le prince royal : MM. les généraux Baudrand et Marbaud, aides-de-camp; M. de Mougayon, officier d'ordonnance, M. de Boismilon, secrétaire des commandemens.

Pour Mme. Adélaïde : Mme. la comtesse de Montjoie, Mme. la comtesse de la Tour-du-Pin, et M. le comte de Chastellux, chevalier d'honneur.

Pour les princesses : Mme. la duchesse de Massa, Mme. la comtesse d'Hulst, Mme. de Mallet, Mme. Hangolet et M. le comte de Canouville.

M. l'intendant-général, par interim, de la liste civile, accompagne S. M.

VOYAGE DU ROI LÉOPOLD.

Compiègne, le 7 août. — Le roi a quitté Cambrai hier au matin, à 8 heures et demie. Le maréchal Gérard a accompagné S. M. à cheval jusque hors les portes de la ville.

Le roi a pris la route de Saint-Quentin où il est arrivé à onze heures. La garde nationale et la troupe de ligne formaient la haie dans les rues, comme dans toutes les villes où il passe. S. M. a reçu les autorités civiles et militaires; elle les a admises à un grand déjeuner préparé pour elle et est repartie à deux heures, au milieu d'une foule immense qui n'a pas cessé un instant de faire retentir l'air de ses acclamations. Les populations et les gardes nationales rurales se présentent partout sur le passage du roi.

De Cambrai à Compiègne, les lanciers de Nemours étaient échelonnés pour former son escorte.

A une lieue de Compiègne, le duc d'Orléans et de Nemours sont venus à sa rencontre; il était 6 heures quand S. M. est descendue avec eux au château de Compiègne.

Deux régimens de grosse cavalerie étaient en bataille aux approches de la ville qui est encombrée d'étrangers et surtout de Parisiens. Il est impossible de se faire une idée de l'empressement avec lequel la foule s'est portée à la rencontre du roi.

Toute la famille royale est réunie à Compiègne. Les princes et les princesses sont tous présens, il est difficile de concevoir un accueil plus bienveillant et plus affectueux que celui qui a été fait au roi des Belges.

La future reine ressemble surtout à la reine sa mère et au duc de Nemours. Sa physionomie est on ne peut plus agréable et gracieuse; on y remarque une expression naturelle de réflexion et de calme qui donne une idée avantageuse de son caractère et de son jugement.

A l'arrivée du roi Léopold, elle était costumée très simplement. Une robe de foulard bleu, une écharpe de gaze unie sur le cou, telle était sa parure. Ses cheveux très-blonds étaient relevés sur le derrière de la tête, et séparés sur le front en deux touffes légères sans ornement d'aucune espèce.

Le duc de Joinville porte l'uniforme de la marine, M. le duc de Nemours, celui de colonel des lanciers et M. le duc d'Orléans, celui d'officier-général.

M<sup>me</sup> Le Hon a été invitée par la famille royale à assister à la cérémonie du mariage.

La plupart des officiers supérieurs présens à Compiègne et les autorités de la ville ont dîné hier avec LL. MM.; la table était de plus de 80 couverts.

Le château de Compiègne a été décoré tout exprès pour la réception du roi des Belges. On a transporté de Paris une grande quantité de tableaux appartenant au musée.

La journée a commencé aujourd'hui par une revue que le duc d'Orléans a passée sur un champ de manœuvre voisin de la ville. La troupe a fait l'exercice à feu, S. A. R. a fait manœuvrer également les deux régimens de cavalerie.

On a reçu ce matin d'importantes et bonnes nouvelles du Portugal. Don Pedro doit avoir remporté encore une victoire, et des déflections nombreuses et marquantes doivent avoir eu lieu dans l'armée de don Miguel.

Le roi Léopold a reçu ce matin les autorités civiles, parmi lesquelles le préfet du département. S. M. recevra aussi les autorités militaires.

Un grand nombre d'équipages et de chevaux de selle ont été envoyés de Paris. On doit faire toute à l'heure une grande promenade dans la forêt, le temps est superbe depuis l'arrivée du roi Léopold. La promenade sera magnifique, car la suite de LL. MM. sera très-nombreuse et très-brillante.

(Mémorial.)

Il y aura trois cérémonies pour le mariage de la princesse Louise avec le roi des Belges :

Le mariage civil, par M. le baron Pasquier, président de la chambre des pairs, assisté par M. Cauchy (le grand-référendaire étant absent.)

Le mariage religieux catholique, qui sera célébré par l'évêque de Meaux, et le mariage luthérien par un ministre protestant.

Les témoins de la princesse Louise sont :  
Le premier président de la cour de cassation ;  
Le premier président de la cour des comptes ;  
Le duc de Bassano et le duc de Mortemart, pairs de France ;

Les vice-présidents de la chambre des députés,  
MM. Bérenger, Dapin aîné, Benjamin Delessert ;  
Le maréchal Gérard.

Les deux cours resteront à Compiègne jusques et y compris la journée du 15. Les nouveaux époux s'arrêteront le 16 à Lille, le 17 à Courtray, le 19 à Gand, et feront le 20 leur entrée à Bruxelles.

## BELGIQUE.

LIEGE, LE 10 AOÛT.

Aujourd'hui trois pelotons de guides royaux partiront de Bruxelles pour être échelonnés à Hal, Enghien et Ath, et servir d'escorte à LL. MM. à leur retour.

— Nous apprenons que les opérations de l'emprunt à contracter par la ville de Bruxelles sont confiées à la maison Rotschild de Paris, pour compte à demi avec la banque de Bruxelles.

— On lit dans le journal d'Anvers :

« Le choléra fait décidément des ravages à la Tête de Flandres, on dit que 17 cas ont eu lieu avant hier (7 août), dont deux bourgeois et 15 militaires.

— On annonce la prochaine arrivée en Belgique d'un général français qui prendrait le commandement d'une division de notre armée. (Em.)

— Le *Courrier belge* et plusieurs journaux après lui ont annoncé la mort du marquis de Chasteler à Valenciennes. Nous sommes à même d'assurer que jusqu'à hier soir cette nouvelle n'était encore parvenue à aucune des personnes qui en seraient des premières instruites.

Nous aimons donc à croire qu'elle ne se confirmera pas. (Id.)

( Nous pouvons assurer que des lettres arrivées de Valenciennes par la messagerie générale ont annoncé la mort du marquis ; elle inspirera d'autant plus de regrets qu'il n'avait pas renoncé comme tant d'autres courtisans à ses opinions patriotiques. ) (Belge.)

### Correspondance particulière du POLITIQUE.

Compiègne, lundi 6 août.

Il est cinq heures. Le roi des Belges arrive à Compiègne dans une calèche de la cour de France où se trouvent LL. AA. RR. les ducs d'Orléans et de Nemours qui ont été à la rencontre de Sa Majesté, jusqu'à une lieue environ de Compiègne, la ville est ornée de fleurs, de drapeaux, et d'arcs de triomphe.

Deux magnifiques régimens de cuirassiers bordent la route, une nombreuse et élégante population encombre les rues, le canon se fait entendre.

Mardi 7 août.

Hier le roi des Belges a été reçu par S. M. Louis-Philippe à l'entrée du château, les deux rois paraissent saisis d'une vive émotion. LL. MM. sont immédiatement entrés dans les appartemens de la reine, où la famille royale se trouvait réunie.

A 6 heures il y a eu dans la magnifique galerie du château un dîner de 90 couverts : le roi des Belges était placé entre le roi et la reine des Français. La princesse Louise était à la droite de son auguste mère et à côté du duc d'Orléans ; la princesse Marie, le duc de Nemours, la princesse Clémentine, le prince de Joinville et le duc d'Aumale étaient à la gauche du roi des Français.

Après le dîner LL. MM. sont restées une heure et demie au salon, où elles se sont entretenues avec les personnes de la suite du roi des Belges.

Le matin il y a eu un déjeuner et dans ce moment LL. MM. montent en voiture accompagnées d'une suite nombreuse pour faire une promenade dans la forêt.

Les hôtes du château sont les personnes qui composent la cour habituelle des deux rois, mais on fait des préparatifs pour réunir jeudi, jour du mariage, un grand nombre de personnes de distinction.

La contenance de la princesse Louise est admirable. Je m'abstiens de vous parler des grâces de sa personne ; tout le monde vante son cœur et son esprit. On ne sait rien encore de positif sur la durée du séjour que le roi Léopold doit faire à Compiègne.

On dit que vendredi et samedi les acteurs de l'Opéra-Comique donneront des représentations ; j'en augure que le roi et la reine des Belges partiront au plus tôt dimanche 12 du courant.

Le mariage religieux sera célébré par un évêque français et non par un ministre évangélique, comme on l'avait dit.

La *Sentinelle Genevoise* annonce que les autrichiens se concentrent sur le lac de Constance et que ce mouvement menace la France et la Suisse.

On lit aussi dans une correspondance particulière que la diète holvétique, par décision du 31 juillet, aurait requis tous les cantons de la confédération de mettre sur pied leur contingent fédéral et les réserves de toute arme.

Ces nouvelles demandent confirmation. Déjà le *Journal de Genève* est très-rassuré sur les projets d'invasion qu'on prête à l'Autriche, et il nie la réalité des opérations militaires dont on parle depuis quelque tems.

On lit dans la correspondance de Bruxelles des journaux de Paris :

« Le ministre des affaires étrangères vient de faire composer dans ses bureaux une note en réponse aux dernières propositions du roi de Hollande à la conférence. Cette note a dû être soumise hier au roi. On s'accorde à dire qu'elle est rédigée avec une fermeté et une énergie auxquelles nous n'étions plus accoutumés. On en attend d'heureux résultats, parce qu'il y est très-cathégoriquement exprimé que, si la Hollande n'adhère pas dans un très-court délai au traité du 15 novembre, la Belgique prendra les armes pour l'y contraindre. »

Un journal du pays blâme la dispersion de notre armée. « Si au lieu d'avoir une armée disséminée, dit-il, dans des cantonnemens à la charge des campagnes (dans les villes, les casernes suffisent régulièrement au logement des troupes), on formait un ou plusieurs camps, selon les besoins de la défense du pays, nous pensons qu'il en résulterait de grands avantages, entr'autres, sous le rapport de la discipline et de l'instruction de l'armée, qui n'ont guère à gagner quand elle est disposée par petits détachemens dans de petits villages. »

Nous croyons fort que les positions occupées par l'armée ont été convenablement choisies par les deux habiles généraux qui la dirigent. Mais on dit qu'il a été question de rassembler dans un même camp les hommes de la dernière levée. Nous espérons que ce projet n'est point abandonné. Vers la fin de sa carrière parlementaire, le général Lamarque, préoccupé des besoins de défense de la France, ne cessait de réclamer la formation de camps militaires sur divers points du pays, il les regardait comme le meilleur moyen de faire rapidement des armées habiles aux manœuvres et rompues à la discipline. Il rappela un jour au maréchal Soult que le mouvement célèbre qui décida du succès de la bataille d'Austerlitz n'aurait pu être opéré, par lui maréchal Soult, s'il n'avait commandé alors les troupes formées aux grandes manœuvres du camp de Boulogne : le ministre de la guerre en convint.

### NOUVELLES DE HOLLANDE.

On écrit de La Haye, 7 août :

« La réponse du roi n'est pas encore expédiée. On croit qu'elle partira demain. Son contenu n'est pas exactement connu. Mais on a l'assurance positive que tous les ministres ont conseillé l'acceptation. On espère toujours ici que les choses s'arrangeront à l'amiable. »

CHOLERA. — Bruxelles. — Du 7 août, à 9 heures du matin, au 8 août à la même heure, 9 nouveaux cas, 5 décès.

Anvers, du 7 au 8 août. — 10 nouveaux cas, 2 décès.  
Termonde, le 7 août. — 3 cas nouveaux, aucun décès.  
Gand, le 7 août, à 7 heures du soir. — Depuis hier, 5 décès, 4 nouveaux cas, 11 en traitement, 9 convalescens, 6 guéris.

Bruges, le 5 au 7 août. — 4 cas nouveaux, aucun décès.  
Mons, le 6 au 7 août. — 4 cas nouveaux, aucun décès.  
Tournay, le 6 août, à midi au 7 même heure. — Deux cas nouveaux, 1 décès.

Le choléra fait toujours des progrès en Hollande. On comptait le 5 à Rotterdam, 213 personnes atteintes de cette maladie, et à La Haye, 28.

Voici le bulletin du 5, dans cette dernière ville, tombés malades, 17 ; décès, 7 ; rétablis, 3.

## VARIÉTÉS.

VIE DE M. CHATEAUBRIAND.

M. de Chateaubriand laissé pour mort. — Grande obligation qu'il a à l'adversité. — Commencement de l'*Essai historique*. — Ossian. — Traduction.

M. Chateaubriand fit la campagne de 1792, commencement des gloires de la France républicaine. Il fut blessé au siège de Thionville. Dans la retraite, et lorsque les émigrés se repliaient tristement désillusionnés, il fut atteint d'une maladie qui décimait les Prussiens : une petite-vérole des plus acrimonieuses la vint compliquer.

Cru mort, on l'abandonna dans un fossé. Un accès de compassion prit d'aventure aux gens du prince de Ligne ; ils s'arrêtèrent, le moribond donna quelques signes de vie ; voilà qu'on le met dans un fourgon avec très-peu d'espoir de le mener bien loin, ce moribond qui portait la régénération de la littérature dans sa tête, mais *Quantum mutatus ab illo !*

Dans les hasards de la guerre, on n'a pas toujours assez de pitié pour faire attention, du moins long-temps, aux maux d'autrui. Aussi de nouvelles mésaventures survenant devant Namur, dans l'une des alertes si fréquentes en retraite ; on ne songea plus à lui ; il fut abandonné sous les remparts. Mourant il se traîna dans la ville sur les mains de porte en porte (ce sont ses expressions) repris par d'autres fourgons, il atteignit Bruxelles. Là, il retrouva son frère ; ses blessures se guérirent, bien que la crainte que l'on avait de la contagion fit fuir tout le monde d'auprès de lui, qui jeune, d'assez bonne constitution, sut résister et à la maladie et aux maux de l'âme. Son frère rentrant en France (il y fut par la suite décapité), M. de Chateaubriand cadet fit résolution de se rendre à Jersey, d'où il pourrait rejoindre les royalistes de la Bretagne.

Il lui restait quelque argent ; il lui fallut s'en procurer encore, s'en procurer assez pour se faire transporter à Ostende : on parlait de nombre d'émigrés bretons, la plupart officiers de sa connaissance, venus là dans la débâcle sans trop savoir ce qu'ils deviendraient. Il arrive à grand-peine ; on nolise de concert une barque pour Jersey ; on s'y entasse dans la cale ; on met en mer ; mais le temps contraire oblige de relâcher à Guernesey. Hélas ! ils n'étaient plus ces jours où, malheureux seulement des tourmens de l'esprit, il savourait avec délices les sublimes des orages du ciel ! A présent défaut d'air ; rousis, tourmente, épauement, dysenterie, petite-vérole : tout conspire contre le dernier rayon de cette vie précieuse.

On le met à terre ; il va expirer ; par un reste de pitié on l'adosse contre un mur, aux rayons réchauffans du soleil, et on l'abandonne.

C'en était fait de lui. La femme d'un marinier vient à passer. Des gémissemens ! Elle regarde : le cœur d'une femme songe à secourir. N'est-elle pas, d'instinct, pour l'homme un ange secourable, de cet instinct qui jadis portait à la connaissance des simples, des mixtions médicinales, les princesses d'Orient ? Voici l'Herminie de M. de Chateaubriand. Elle appelle quelques matelots anglais ; on le transporte dans une cabane de pêcheurs, et puis dans un bon lit.

Il se rembarqua sur un sloop d'Ostende allant à Jersey. Recueilli dans cette île par le comte de Bedée, son oncle maternel, une longue convalescence le mena au printemps de 1793. Soit qu'il cherchât un coin pour mourir en paix, soit qu'il se crût assez fort pour reprendre les armes, comme il le dit, il passa en Angleterre, où il espérait trouver une direction des princes ; mais sa santé déperdit : soit mouvement, malaise, restant de contagion ou débilité, cela fut à un tel point que les médecins déclarèrent qu'il pourrait traîner quelques mois, tout au plus quelques années ; mais que le terme de sa carrière ne saurait être loin.

« Que faire, dit-il, de ce temps de grâce que l'on m'accordait ? Hors d'état de tenir l'épée pour le roi, je pris la plume. C'est donc sous le coup d'un arrêt de mort, et pour ainsi dire entre la sentence et l'exécution, que j'ai écrit l'*Essai historique*. Ce n'était pas tout de connaître les bornes rapprochées de ma vie, j'avais de plus à supporter la détresse de l'émigration. Je travaillais le jour à des traductions : mais ce travail ne suffisait pas à mon existence, et l'on peut voir dans la première préface d'*Atala* à quel point j'ai souffert même tous ce rapport. »

De 1793 à 1796, M. de Chateaubriand mena une vie obscure, laborieuse. La détresse minait, consumait ses jours d'exil ; ils lui furent peut-être favorables pour ajouter à ces brillantes dispositions, cette connaissance historique, cet approfondissement des choses du passé, qui complètent le génie.

Sans doute il avait fait de bonnes études : mais qu'apprend-on dans les écoles ? Peut-on se présenter dans la vie littéraire avec pareil butin ? Tout le monde sait cela ; on ne vous y enseigne pas même à fuger soigneusement les hommes et les événemens. Les erreurs de l'antiquité, et l'on sait combien elle en avait, sont de bonnes et incontestables vérités, dont, de mémoire d'homme, professeur n'a jamais eu de méfiance. En fait de belles-lettres, l'imitation, l'imitation ; il n'y a pas d'autre arche de salut que l'imitation, qui est sans contredit l'étouffoir du génie ; l'imitation des anciens, qui éteint l'esprit local, dévie le talent, le pousse dans des routes étrangères au siècle, l'imitation, conspiration contre la spontanéité. C'est cette spontanéité cependant qui, plus ou moins belle suivant la trempe des auteurs, se mûrissant par elle-même, sait seule enfanter des littérateurs qui nous aillent, qui ne popularisent, qui entrent dans le cœur du siècle, et, y trouvant de l'écho polissent toutes les classes, les civilisent, les éclairent.

Jusqu'ici nous avons vu M. de Chateaubriand tout en proie à la plus révante des imaginations, poète, et seulement poète, mais poète d'action, de costume, de mœurs, de pensée, d'âme, et pouvant dire comme cet Anglais, secrétaire de Tipoo Saïb (sir Duncan) : « Je ne crois pas être un poète inférieur à mylord (lord Byron) ; j'ai à ma disposition toutes les riches comparaisons de l'Orient, et qui plus est je suis un poète d'action, car personne n'a voyagé autant que moi, tantôt à pied, tantôt à cheval, tantôt sur un éléphant. » Consoles-toi, jeune Chateaubriand ; que dis je ? remercie l'adversité ; tu vas devenir homme de génie.

L'émigration lui prépara huit ans d'isolement, et cela lorsque ses facultés morales étaient encore dans toute leur énergie.

Le jeune homme sorti du collège, quelles idées peut-il avoir à faire partager au public ? Il faut donc qu'il descende en lui-même, qu'il se dégage de toute tradition, qu'il se consulte, qu'il tienne enfin de la méditation ce qu'il n'a pu obtenir des supercheries lycéennes. Mais vienne l'isolement pour cela ; comment s'isoler, si la prospérité lui sourit, lui forme un entourage, autant vaut-il dire une cour ? et là, point de méditation. Seuls peut-être, le malheur, et la solitude qui en est le résultat le plus immédiat, peuvent procurer au génie, lorsqu'il est dans la plénitude de sa force, lorsque la pensée a tout son poignant, ce délaissement nécessaire à la refonte de notre être intellectuel.

De 1793 à 1794, M. de Chateaubriand se prépara par des études sérieuses à cet écrit juvénile bien plus important, malgré la légèreté de quelques aperçus, que l'auteur ne voudrait le faire accroire. « Je commençai, dit-il, à écrire l'Essai en 1794, et il parut en 1797. »

Dans ces trois années de préparatifs, d'acquisitions, il traduisait le jour pour les libraires, et la nuit il revenait à ses études chéries. Il demeurait, dit-il, à la campagne, mais voisinant par fois avec de riches Anglais, mais gagnant assez dans leur amitié pour prendre à volonté dans leurs bibliothèques. Ce fut sans doute une grande jouissance pour lui. Passe pour le dénuement des choses de la vie animale, on peut s'y faire, on retranche de son nécessaire ; mais les trésors de l'intelligence, l'esprit les demande avec instance, et tous, et au grand complet. Dans le manque de livres, impossible de se livrer avec plaisir aux douceurs de la composition ; une date indécente, une citation incomplète, voilà de quoi vous rappeler votre détresse à tout moment.

Il régnait dans ce temps là une imposture en grande réusite, l'intrusion littéraire la plus frauduleuse du monde ; Homère, malgré ses couronnes nullisécularies, malgré ses trois mille ans de règne, voyait finir sa dynastie. Osian était tout alors : Macpherson, par une de ses supercheries, possibles cependant au génie seul, avait imaginé un Homère écossais.

Nous sommes septentrionaux : cet horizon nuageux, ces clairs de lune, cette mélancolie sévère, ce spleen enfin de poésie ne laissait pas que d'aller merveilleusement à beaucoup de nos imaginations, mieux même que la mythologie usée et toute étincelante des reflets d'un ciel d'or qui est sans harmonie avec le nôtre ; de là le barde de Morven en grande vogue, en si grande vogue qu'elle est encore attestée par de nombreuses traductions en français, en allemand, même en italien et en portugais.

Depuis, la société edimbourgeoise des Highlanders, voulant savoir au juste à quoi s'en tenir sur la véracité de Macpherson, et des commissaires vérificateurs ayant été envoyés dans les hautes-terres, dans les comtés d'Aberdeen, d'Inverness, de Ross, de Badenoch, dans les Hébrides, pour recueillir parmi les Highlanders ou montagnards les débris de l'ancienne littérature, on n'a trouvé que très-peu de chose ossianique, et si peu, que l'espérance de Macpherson est tombée.

En 1793, c'était l'apogée de l'effervescence admirative. Quel effet que celui de ces chants prétendus d'un sauvage, de ces poésies toutes d'image et parfumées de solitude, sur l'hôte des déserts ! Il se passionna comme tant d'autres, et peut-être avec plus de raison.

Bien que Johnson publiât ses doutes sur ces originaux, il y avait de temps en temps des mises en lumière de morceaux eses nouvellement découverts, à ce qu'on assurait.

Lorsque la révolution, dit M. de Chateaubriand, me jeta en Angleterre, j'étais grand partisan du barde écossais ; j'aurais, la lance au poing, soutenu envers et contre tous son existence, comme celle du vieil Homère. Je lus avec avidité une foule de poèmes inconnus en France, lesquels, mis en lumière par divers auteurs, étaient indubitablement à mes yeux du père d'Oscar, tout aussi bien que les manuscrits ruiniés de Macpherson. Dans l'ardeur de mon admiration et de mon zèle, tout malade que j'étais, je traduisis quelques productions ossianiques de John Smith.

Ce fut dans cette année (1793) qu'il traduisit en français, sur l'anglais de John Smith, prétendue traduction de gallique, *Dargo, Duthou et Gaul*. Je ne sais s'il les livra dès lors à l'impression, il n'y paraît pas cependant. Il n'avait encore éprouvé les tribulations de l'impression qu'une fois à Paris, en 1790, en mettant au jour l'*Amour de la campagne*. Ce ne fut probablement que pour un petit morceau de vers : *les Tombeaux champêtres*, que six ans après il s'y exposa de nouveau, il publia ses *Tombeaux* dans le journal de M. Colletier à Londres.

(Extrait de la vie de Chateaubriand par M. Marin.)

#### UNIVERSITÉ DE LIEGE.

Faculté de droit — MM. Jean Joseph Veldekens, de Bruxelles, François Xavier Würth et Jean Pierre Munchen, de Luxembourg, subiront leur examen de candidat, le 13 de ce mois, à 9, 10 et 11 heures.

MM. Pierre Théodore Fléchet, de Warsage, Philéas de Behr, de Namur, et Henri Dauby, de Bruxelles, subiront leur examen de candidat, le 14 de ce mois, à 9, 10 et 11 heures.

M. Laurent Lengler, de Basbellain, subira l'examen de candidat en sciences, le 11 août à six heures.

#### ETAT CIVIL DE LIEGE du 9 août.

Naissances : 2 garçons 2 filles.

Mariages 1, savoir : Entre Olivier Joseph Geron, professeur de langues, rue Basse Sauvenière, et Josephine Clémentine Adrienne Donckier, de Donceel, rentière, même rue.

Décès : 1 garçon, 1 femme, savoir : Josephine Delcour, âgée de 69 ans, couturière, rue Volière, veuve de Jean Collardin.

Sommaire des articles du dernier n° du *Méphisophélès*. — Chronique théâtrale. Grand théâtre. — Une cérémonie funèbre. — A Louise, reine. — Vaudeville à l'occasion du mariage. — Conseil des ministres. — La promenade. — Boutades.

#### ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Il s'est EGARÉ le 9 du courant un CHIEN levrier (femelle), poil gris rouge Bonne récompense à celui qui le ramènera au Pont d'Avroy, n° 554. 237

#### SOCIÉTÉ D'HARMONIE.

Dimanche 12 août, HARMONIE. Le même jour, à 5 heures du soir, assemblée générale pour le ballottage de plusieurs candidats Par la commission, le secrétaire-adjoint, J. J. COLLETTE.

GHAYE fils, rue Vinave-d'He, n° 36, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de Paris un assortiment de CHAPEAUX à la mode en feutre imperméable, de toute première qualité, ainsi qu'une grande quantité de chapeaux imperméables en soie de Berlin. 240

#### IMMEUBLES A VENDRE pour sortir de l'indivision.

1° Deux maisons sises rue de la Régence, cotées 718 et 719.  
2° Deux maisons sises rue du Verd-Bois, cotées 342 et 343.  
3° Trois maisons sises rue de la Botte, sur Meuse, cotées 407, 408 et 409.

4° Une maison sise rue Cheravoie, cotée 476.  
5° Deux verges grandes de cottillage, situées à la Boverie, en lieu Ruelle des Anes.

6° Deux verges et demi grandes de prairie, situées en la commune de Herstal, en lieu dit au Doya.

7° Quatre bonniers trois verges grandes de terre, en deux pièces, situées en la commune d'Awans.

8° Une pièce de terre, contenant onze verges et demie grandes, située en la commune de Spa, en lieu dit Warchaisy.

9° Deux pièces de terre, situées en lieu dit à Bovièr, audit Spa, contenant l'une 3 1/2 verges grandes, et l'autre trois verges grandes et quinze petites.

10° Une prairie, sise audit Spa, de quatre verges grandes deux petites.

11° Une pièce de terre et une prairie, situées Thier-del-Roche, à Spa, contenant l'une six verges grandes quatre petites, et l'autre quatre verges grandes dix-sept petites.

S'adresser pour connaître les prix et conditions à M. HOUSARD FORGEUR, rue de la Régence, à Liège. 236

Une bonne CUISINIÈRE, munie de bons certificats ; cherche à se placer. S'adresser rue St-Jean-Baptiste, n° 736. 241

Beau et grand QUARTIER à LOUER avec la jouissance d'un vaste jardin. S'adresser place Ste-Claire, n° 135. 410

#### VENTE PUBLIQUE.

Le syndic de la faillite de feu M. Jean Théodore Reyners, fera procéder par le ministère de maîtres VAN BEETHOVEN et NEVEN, notaires, à Tongres, à la vente publique au plus offrant :

D'une belle et vaste MAISON, située au centre de la ville de Tongres, aux Enclôitres, une des rues la plus fréquentée, composée de 2 grands corps de bâtiments avec cour, remise, caves, grande citerne et pompe.

Le bâtiment, ayant vue sur la rue, comprend au rez-de-chaussée deux grands salons, une place à manger, une chambre à coucher avec cabinet, une sgrande cuisine et un grand vestibule avec un escalier rooyal.

Au 1<sup>er</sup> cinq grandes chambres avec leurs cabinets, un large corridor conduit à ces places, au-dessus du premier se trouve un très-grand grenier.

Le bâtiment, ayant vue sur l'église séparé du premier par la cour, se compose au rez-de-chaussée de trois grandes places ayant servi de magasin, boutique et comptoir, surmontées de deux grands greniers.

Tous ces bâtiments, bâtis à la moderne et couverts en ardoises, sont en très-bon état.

Cette vente aura lieu lundi 3 septembre 1832, à 10 heures du matin, en la maison sus-désignée.

Pour les conditions à s'informer chez lesdits notaires. 209

#### VENTE PAR SUITE D'UNE SURENCHÈRE

##### Sur aliénation volontaire.

On fait savoir que, par acte reçu par M<sup>e</sup> De Befve, notaire à Liège, le treize février mil huit cent trente-deux, enregistré, transcrit au bureau des hypothèques de la ville le dix-huit du même mois, la dame Elisabeth St-veuve de Louis Clément Wéry, demeurant Outre-Meuse, Liège, a vendu à M<sup>e</sup> Corneil Joseph Neujean, avoué demeurant à Verviers, une maison avec cour écurie, jardin dépendances, cotée 394, située rue Puits en Sock, à Liège, près du pont Saint-Nicolas, aboutissant du levant à l'Église du Soleil, d'occident au sieur Monseur, du midi à la rue du nord à l'eau, moyennant le prix et somme de trois mille sept cent quatre-vingts florins, à payer aux créanciers inscrits à charge de la vendresse.

Que par exploit du onze avril mil huit cent trente-deux l'acquéreur ayant fait faire les significations pour parvenir à la purge des hypothèques, M<sup>e</sup> Marie Catherine Françoise Julie Duvivier, veuve de M. Henri Guillaume Bouhaye, notaire, sans profession, domiciliée à Liège, a requis, par des exploits du vingt quatre avril suivant, enregistrés, la mise en vente publique et aux enchères de ladite maison, et s'est obligée à en faire porter l'adjudication à un dixième en sus du prix, ainsi à quatre mille cent cinquante huit florins.

En conséquence, la première publication du cahier des charges pour parvenir à la vente et adjudication de la susdite maison, aura lieu à l'audience des criées du tribunal civil de première instance séant à Liège, le 9 juillet 1832, à neuf heures et demie du matin.

M<sup>e</sup> Gérard-Renier BERTRAND, avoué au prédit tribunal demeurant à Liège, rue St-Séverin, n° 53, continue d'occuper pour M<sup>e</sup> Bouhaye. BERTRAND, avoué.

Je soussigné commis-greffier du tribunal civil de première instance séant à Liège, certifie que, conformément à l'article 682 du code de procédure civile, pareil extrait a été ce jourd'hui inséré au tableau à ce destiné.

Fait à Liège, le dix mai mil huit cent trente-deux. RENARDY, commis-greffier.

Enregistré à Liège, le onze mai 1832, folio 111, case 1<sup>re</sup> reçu pour droit d'enregistrement un florin soixante centes pour rédaction soixante deux et demi centes, additionnels cinquante huit centes, total deux florins quatre-vingt et demi centes.

DE HARLEZ. Les trois publications du cahier des charges ayant été faites, l'adjudication préparatoire est fixée et aura lieu à l'audience publique des criées du prédit tribunal, le vingt-neuf août 1830 trente-deux, neuf heures et demie du matin, sur la mise à prix de quatre mille cent cinquante-huit florins. BERTRAND, avoué.

#### COMMERCÉ.

Fonds anglais du 7 août. — Consol., 84 7/8.

Bourse de Paris, du 7 août. — Rentes, 5 p. 0/0, jouiss. du 22 mars 1830, 99 fr. 60 c. — 4 1/2 p. 0/0, jouiss. du 22 sept., 00 fr. 00 c. — Rentes, 3 p. 0/0, jouiss. du 12 juin 1830, 69 fr. 80 — Actions de la banque, 0000 fr. 00 c. — Certif. Falconnet 81 fr. 15 c. — Emprunt romain d'Espagne 1830, 77 1/2. — Emprunt d'Haiti, 000 fr. 00. — Emprunt rom. 79 1/4. — Emprunt Belge 78 1/4.

Bourse d'Amsterdam, du 8 août. — Dette active, 418 1/16 0/0. — idem différée 4 0/0. — Bill. de change 17 1/2 1/2. — Syndiat d'amor. 73 3/4 74 7/8 3/4. idem 3 0/0, 59 0/0 0/0. — Rente remb. 2 1/2, 87. — Act. Société de comm. 87 1/4. — Rus. Hope et C<sup>e</sup>. 95 7/8 97 0/0. idem ins. gr. li. 60 1/2 3/4. idem C. Ham., 00 0/0. idem em. à 1. 00 0/0. — Dan. à Lond. 68 1/2. — Ren. franc. 0. 1/10. 69 1/2 0/0. — Métall. 85 1/4 1/2. — Naples Falc. 75 1/4. idem à Lond. 00 — Perp. à Amst. 49 1/16 0. — A. R. 1<sup>re</sup> levée, 00 00. — Rente perp., 00 00. — Lots de Pologne, 00 000. — Brésil., 00 00. — Grec 2<sup>e</sup> levée, 00. — Contr. de guerre 91 1/2 0/0. — Bill. du trésor 99 3/4 0/0.

#### Bourse d'Anvers du 9 août. — Changes.

	a courts jours	à 2 mois.	à 3 mois.
Amsterdam	518 1/10 av.	P	
Londres.	12 27 1/2	12 22 1/2	P
Paris.	47 5 1/16	A 47 1/8	
Francfort.	36	A 35 7/8	
Hambourg.	35 1/2	35 3/8	

#### Escompte 3 0/0

#### Cours des Effets.

Belgique	Empr. de 10 mill., 5 d'intérêt,	99 P 00/00
	Empr. de 12 mill.,	98 0.
	Empr. de 24 mill.,	76 3/4.
	Dette active,	5
	Oblig. de Entr.	5
Hollande.	Dette active,	2 1/2
	Oblig. synd.	4 1/2
	Rent. remb.	2 1/2

Bourse de Bruxelles, du 8 août. — Emprunt de 12 millions, intérêt 5, 98 A 0/0. — Emprunt de 10 millions, intérêt, 99 A. — Emprunt de 24 millions, 76 1/4 P.

#### Prix des grains au marché de Liège du 9 août.

Froent, la rasière P. B., 10 fl. 99 c.  
Seigle, id. 7 fl. 31 c.